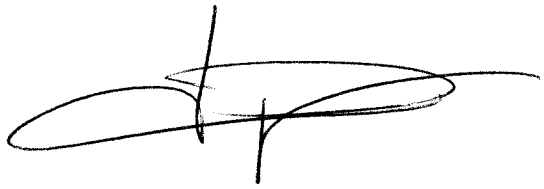
Bordereau attestant l'exactitude des informations - EPINAL - 8801 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 07/07/2025 - 3849 - 2018 B 00004 - 834 219 800 - ABALONE TT EPINAL

SAS ABALONE TT EPINAL
8 QUAI COLONEL SEROT

88000 EPINAL

Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Certifié conforme le 02/07/2025



SAS ABALONE TT EPINAL
88000 EPINAL

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	4 261.75	4 261.75				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	31 383.99	24 579.83	6 804.16	10 897.03	-4 092.87	-37.56
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts	29 765.00		29 765.00	30 751.00	-986.00	-3.21
	Autres immobilisations financières	1 800.00		1 800.00	1 800.00		
	Total II	67 210.74	28 841.58	38 369.16	43 448.03	-5 078.87	-11.69
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	538 136.85	4 648.36	533 488.49	408 989.41	124 499.08	30.44
	Autres créances	198 912.30		198 912.30	376 311.48	-177 399.18	-47.14
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	10 082.45		10 082.45	9 509.57	572.88	6.02
	Charges constatées d'avance (3)	580.14		580.14	4 234.40	-3 654.26	-86.30
	Total III	747 711.74	4 648.36	743 063.38	799 044.86	-55 981.48	-7.01
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	814 922.48	33 489.94	781 432.54	842 492.89	-61 060.35	-7.25

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 31 565.00
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 125 000)	125 000.00	125 000.00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	10 971.02	3 928.87	7 042.15	179.24
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	58 432.02	54 631.08	3 800.94	6.96
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	71 882.30	140 843.09	-68 960.79	-48.96
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	266 285.34	324 403.04	-58 117.70	-17.92
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	422.22	475.02	-52.80	-11.12
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	56 487.35	59 792.18	-3 304.83	-5.53
	Dettes fiscales et sociales	408 588.00	454 855.49	-46 267.49	-10.17
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	49 649.63	2 967.16	46 682.47	NS
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	515 147.20	518 089.85	-2 942.65	-0.57
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	781 432.54	842 492.89	-61 060.35	-7.25
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	515 147.20	518 089.85		

SAS ABALONE TT EPINAL
88000 EPINAL

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2022 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	2 082 786.35		2 082 786.35	2 518 578.60	-435 792.25	-17.30
Chiffre d'affaires NET	2 082 786.35		2 082 786.35	2 518 578.60	-435 792.25	-17.30
Production stockée						
Production immobilisée			6 000.02	7 999.92	-1 999.90	-25.00
Subventions d'exploitation			46 807.64	44 007.46	2 800.18	6.36
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			118.76	107.08	11.68	10.91
Autres produits						
Total des Produits d'exploitation (I)			2 135 712.77	2 570 693.06	-434 980.29	-16.92
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			279 090.35	297 026.29	-17 935.94	-6.04
Impôts, taxes et versements assimilés			42 052.39	53 502.26	-11 449.87	-21.40
Salaires et traitements			1 432 774.17	1 713 994.68	-281 220.51	-16.41
Charges sociales			280 173.81	310 982.93	-30 809.12	-9.91
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			4 092.87	4 385.93	-293.06	-6.68
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			4 648.36	300.00	4 348.36	NS
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			2 718.53	812.87	1 905.66	234.44
Total des Charges d'exploitation (II)			2 045 550.48	2 381 004.96	-335 454.48	-14.09
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			90 162.29	189 688.10	-99 525.81	-52.47
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	6 754.01	14 015.19	-7 261.18	-51.81
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	6 754.01	14 015.19	-7 261.18	-51.81
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change		14 300.20	-14 300.20	-100.00
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI		14 300.20	-14 300.20	-100.00
2. Résultat financier (V-VI)	6 754.01	-285.01	7 039.02	NS
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	96 916.30	189 403.09	-92 486.79	-48.83
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 000.00	643.00	1 357.00	211.04
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	2 000.00	643.00	1 357.00	211.04
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-2 000.00	-643.00	-1 357.00	-211.04
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	23 034.00	47 917.00	-24 883.00	-51.93
Total des produits (I+III+V+VII)	2 142 466.78	2 584 708.25	-442 241.47	-17.11
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 070 584.48	2 443 865.16	-373 280.68	-15.27
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	71 882.30	140 843.09	-68 960.79	-48.96

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

SAS ABALONE TT EPINAL

8 QUAI COLONEL SEROT

88000 EPINAL

ANNEXE DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

CECOM Experts-comptables
ZA LA CROIX CARREE

50180 AGNEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 781 432.54 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 082 786.35 Euros et dégageant un bénéfice de 71 882.30 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

SAS ABALONE TT EPINAL
88000 EPINAL

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	4 262		
Installations générales agencements aménagements divers	10 502		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	20 882		
TOTAL	31 384		
Prêts, autres immobilisations financières	32 551		
TOTAL	32 551		
TOTAL GENERAL	68 197		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			4 262	4 262
Installations générales agencements aménagements divers			10 502	10 502
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			20 882	20 882
TOTAL			31 384	31 384
Prêts, autres immobilisations financières		986	31 565	31 565
TOTAL		986	31 565	31 565
TOTAL GENERAL		986	67 211	67 211

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	4 262			4 262
Installations générales agencements aménagements divers	7 845	1 273		9 118
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	12 642	2 820		15 462
TOTAL	20 487	4 093		24 580
TOTAL GENERAL	24 749	4 093		28 842

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 273				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 820				
TOTAL	4 093				
TOTAL GENERAL	4 093				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	300	4 648	300		4 648
TOTAL	300	4 648	300		4 648
TOTAL GENERAL	300	4 648	300		4 648
Dont dotations et reprises d'exploitation		4 648	300		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	29 765	29 765	
Autres immobilisations financières	1 800	1 800	
Clients douteux ou litigieux	5 578	5 578	
Autres créances clients	532 559	532 559	
Impôts sur les bénéfices	24 882	24 882	
Taxe sur la valeur ajoutée	13 915	13 915	
Divers état et autres collectivités publiques	711	711	
Groupe et associés	144 669	144 669	
Débiteurs divers	14 736	14 736	
Charges constatées d'avance	580	580	
TOTAL	769 194	769 194	
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	986		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	422	422		
Fournisseurs et comptes rattachés	56 487	56 487		
Personnel et comptes rattachés	189 205	189 205		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	89 590	89 590		
Taxe sur la valeur ajoutée	112 547	112 547		
Autres impôts taxes et assimilés	17 246	17 246		
Autres dettes	49 650	49 650		
TOTAL	515 147	515 147		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	12 500			12 500

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	15 447
Total	15 447

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	422
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 783
Dettes fiscales et sociales	136 945
Autres dettes	49 650
Total	196 800

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	580
Total	580

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4 150 euros, correspondant aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements reçus

GARANTIE FINANCIERE EULER	201 487
Total	201 487

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	783
35 à 44 ans	21 à 30 ans	
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		783

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 64 ans
- turn over : 5%
- taux d'inflation : 2%
- taux d'actualisation : 3.25%

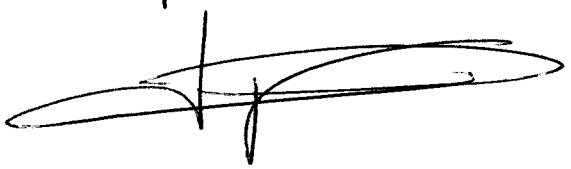
KPMG

KPMG SA
89 Rue des Cinq Chemins
ZA de la Chevalerie numero
Deux
50009 Saint Lô

Abalone TT Epinal S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Certifié conforme le 02/07/2025



Exercice clos le 31 décembre 2023
Abalone TT Epinal S.A.S.
8 Quai Colonel Sérot 88000 EPINAL

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

KPMG SA
89 Rue des Cinq Chemins
ZA de la Chevalerie numero
Deux
50009 Saint Lô

Abalone TT Epinal S.A.S.

8 Quai Colonel Sérot 88000 EPINAL

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'assemblée générale de la société Abalone TT Epinal S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Abalone TT Epinal S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne la valorisation des créances clients.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint Lô, le 27 mai 2024

KPMG SA

27/05/2024 16:44

Signé par **Yohann Bossard**

Yohann BOSSARD

Associé

(1)

BILAN - ACTIF

N° 2050 2024

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT EPINAL

Adresse de l'entreprise 8 QUAI COLONEL SEROT 88000 EPINAL

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 83421980000010

Néant ☐ *

			Brut 1	Amortissements, provisions 2		Exercice N clos le, 31122023 Net 3	N-1 31122022 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	4 262	AG	4 262		
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT	31 384	AU	24 580	6 804	10 897
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU		CV			
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF	29 765	BG		29 765	30 751
	Autres immobilisations financières*	BH	1 800	BI		1 800	1 800
	TOTAL (II)	BJ	67 211	BK	28 842	38 369	43 448
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	538 137	BY	4 648	533 488	408 989
	Autres créances (3)	BZ	198 912	CA		198 912	376 311
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	10 082	CG		10 082	9 510
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	580	CI		580	4 234
	TOTAL (III)	CJ	747 712	CK	4 648	743 063	799 045
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	814 922	1A	33 490	781 433	842 493

Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	31 565	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :		Stocks :			Créances :	

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT EPINAL — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 125 000)	DA	125 000	125 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	10 971	3 929
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	58 432	54 631
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	71 882	140 843
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	266 285	324 403
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	422	475
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	56 487	59 792
	Dettes fiscales et sociales	DY	408 588	454 855
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	49 650	2 967
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	515 147	518 090
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	781 433	842 493

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	515 147	518 090
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT EPINAL

Néant ☐ *

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	2 082 786	FH		FI	2 082 786	2 518 579
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	2 082 786	FK		FL	2 082 786	2 518 579
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	6 000	8 000
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	46 808	44 007
	Autres produits (1) (11)					FQ	119	107
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	2 135 713	2 570 693
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	279 090	297 026
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	42 052	53 502
	Salaires et traitements*					FY	1 432 774	1 713 995
	Charges sociales (10)					FZ	280 174	310 983
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur immo. - dotations aux amortissements*	dont fonds de commerce	HS			GA	4 093	4 386
	Sur immo. - dotations aux provisions					GB		
	Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	4 648	300
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	2 719	813
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	2 045 550	2 381 005
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	90 162	189 688
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	6 754	14 015
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	6 754	14 015
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		14 300
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU		14 300
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	6 754	(285)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	96 916	189 403

DOCUMENT ÉDITÉ PAR LOGICIEL DE COMPTABILITÉ

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT EPINAL — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	2 000	643
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	2 000	643
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(2 000)	(643)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	23 034	47 917
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 142 467	2 584 708
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 070 584	2 443 865
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	71 882	140 843

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme					HO		
(2)	Dont produits de locations immobilières					HY		
	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)					1G		
(3)	Dont - Crédit bail mobilier *					HP		
	Dont - Crédit bail immobilier					HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)					1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées					1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées					1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)					HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)					RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)					RD		
(9)	Dont transferts de charges					A1	46 508	44 007
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5			A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)					A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)					A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires	A9			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		dont cotisations Madelin	A7			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
DONS	2 000	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

SAS ABALONE TT EPINAL

8 QUAI COLONEL SEROT

88000 EPINAL

ANNEXE DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

CECOM Experts-comptables
ZA LA CROIX CARREE

50180 AGNEAUX

SAS ABALONE TT EPINAL
88000 EPINAL

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 781 432.54 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 082 786.35 Euros et dégageant un bénéfice de 71 882.30 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	4 262		
Installations générales agencements aménagements divers	10 502		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	20 882		
TOTAL	31 384		
Prêts, autres immobilisations financières	32 551		
TOTAL	32 551		
TOTAL GENERAL	68 197		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			4 262	4 262
Installations générales agencements aménagements divers			10 502	10 502
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			20 882	20 882
TOTAL			31 384	31 384
Prêts, autres immobilisations financières		986	31 565	31 565
TOTAL		986	31 565	31 565
TOTAL GENERAL		986	67 211	67 211

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	4 262			4 262
Installations générales agencements aménagements divers	7 845	1 273		9 118
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	12 642	2 820		15 462
TOTAL	20 487	4 093		24 580
TOTAL GENERAL	24 749	4 093		28 842

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 273				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 820				
TOTAL	4 093				
TOTAL GENERAL	4 093				

SAS ABALONE TT EPINAL
88000 EPINAL

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	300	4 648	300		4 648
TOTAL	300	4 648	300		4 648
TOTAL GENERAL	300	4 648	300		4 648
Dont dotations et reprises d'exploitation		4 648	300		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	29 765	29 765	
Autres immobilisations financières	1 800	1 800	
Clients douteux ou litigieux	5 578	5 578	
Autres créances clients	532 559	532 559	
Impôts sur les bénéfices	24 882	24 882	
Taxe sur la valeur ajoutée	13 915	13 915	
Divers état et autres collectivités publiques	711	711	
Groupe et associés	144 669	144 669	
Débiteurs divers	14 736	14 736	
Charges constatées d'avance	580	580	
TOTAL	769 194	769 194	
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	986		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	422	422		
Fournisseurs et comptes rattachés	56 487	56 487		
Personnel et comptes rattachés	189 205	189 205		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	89 590	89 590		
Taxe sur la valeur ajoutée	112 547	112 547		
Autres impôts taxes et assimilés	17 246	17 246		
Autres dettes	49 650	49 650		
TOTAL	515 147	515 147		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	12 500			12 500

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	15 447
Total	15 447

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	422
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 783
Dettes fiscales et sociales	136 945
Autres dettes	49 650
Total	196 800

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	580
Total	580

SAS ABALONE TT EPINAL
88000 EPINAL

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4 150 euros, correspondant aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements reçus

GARANTIE FINANCIERE EULER	201 487
Total	201 487

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans 60 à 64 ans 55 à 59 ans 45 à 54 ans 35 à 44 ans moins de 35 ans	moins d'un an 1 à 5 ans 6 à 10 ans 11 à 20 ans 21 à 30 ans plus de 30 ans	783
Engagement total		783

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 64 ans
- turn over : 5%
- taux d'inflation : 2%
- taux d'actualisation : 3.25%

ABALONE TT EPINAL
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 125000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 8 QUAI COLONNEL SÉROT
88000 EPINAL
834219800 RCS EPINAL
Ci-dessous désignée « la Société »

AFFECATION DU RESULTAT PROPOSEE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 mai 2024

TROISIÈME RÉSOLUTION
AFFECTATION DU RÉSULTAT

Après avoir pris connaissance, pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 :

- Du résultat bénéficiaire d'un montant de 71882,30 euro(s),
- Du poste « "Autres réserves" » de l'exercice précédent d'un montant de 58432,02 euro(s)
- De la réserve légale d'un montant de 10971,02 euro(s)

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat :

- Au poste « *réserve légale* » pour un montant de 1528,98 euro(s),

Suite à ces dotations, l'assemblée générale constate que le bénéfice distribuable s'élève à un montant de 128785,34 euro(s) qu'elle décide d'affecter comme suit :

- Au poste « *Autres réserves* » la somme de 68785,34 euro(s)
- A titre de dividendes la somme de 60000,00 euro(s)
 Le dividende à distribuer au titre de l'exercice est donc de 4,80 *euro(s) par action.*
 Ce dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

DISTRIBUTIONS ANTERIEURES
Par ailleurs, l'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2022			130000,00€
31.12.2021			20 000,00 €
31.12.2020			Néant

ABALONE TT EPINAL
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 125000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 8 QUAI COLONNEL SÉROT
88000 EPINAL
834219800 RCS EPINAL
Ci-dessous désignée « la Société »

AFFECATION DU RESULTAT ADOPTEE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 mai 2024

TROISIÈME RÉSOLUTION
AFFECTATION DU RÉSULTAT

Après avoir pris connaissance, pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 :

- Du résultat bénéficiaire d'un montant de 71882,30 euro(s),
- Du poste « "Autres réserves" » de l'exercice précédent d'un montant de 58432,02 euro(s)
- De la réserve légale d'un montant de 10971,02 euro(s)

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat :

- Au poste « *réserve légale* » pour un montant de 1528,98 euro(s),

Suite à ces dotations, l'assemblée générale constate que le bénéfice distribuable s'élève à un montant de 128785,34 euro(s) qu'elle décide d'affecter comme suit :

- Au poste « *Autres réserves* » la somme de 68785,34 euro(s)
- A titre de dividendes la somme de 60000,00 euro(s)
 Le dividende à distribuer au titre de l'exercice est donc de 4,80 *euro(s) par action.*
 Ce dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

DISTRIBUTIONS ANTERIEURES
Par ailleurs, l'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2022			130000,00€
31.12.2021			20 000,00 €
31.12.2020			Néant

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président.